Charte

Université de Liège

Gembloux
CAMPUS
DURABLE

La Faculté de

Gembloux Agro-Bio Tech

est ***consciente*** que :

- Notre planète se trouve dans une **situation d'urgence** sans précédent,
- Les **enjeux planétaires** actuels imposent de *repenser* le mode de fonctionnement de notre société en le rendant **durable**.
  En cela, elle trouve écho dans les *17 objectifs* de développement durable établis par les Nations Unies,
- Le **développement** d'une société durable sont des **responsabilités** de la Faculté et de tous ses membres vis-à-vis des générations futures,
- En adoptant des valeurs de **durabilité** et en les intégrant dans ses activités et son organisation, la Faculté pourra mieux remplir ses *missions* en matière d'**enseignement**, de **recherche** et de **service** à la communauté.

Au vu de ces constats,
la Faculté de **Gembloux Agro-Bio Tech**,
avec l'**appui** et la **participation active**
de **tous les membres de la communauté**,
s'engage à respecter les points suivants :

Formation

- La transmission des connaissances et le développement des compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable tant vis-à-vis des membres de la communauté facultaire que des collaborateurs et collaboratrices extérieur.e.s, ainsi que la mise en place de réseaux d'apprentissage et de partage de pratiques durables.

- Le renforcement de la prise de conscience, notamment par l'éducation en faveur du développement et des modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des genres, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale, de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

- La formation de citoyen.ne.s engagé.e.s et responsables tout au long de leur parcours de vie, capables d'entreprendre des actions responsables en vue de l'intégrité environnementale et d'une société juste pour les générations présentes et à venir.

- La promotion de la collaboration et d'échanges, inter- et intra-facultaires ainsi qu'avec d'autres institutions et partenaires privés qui partagent des valeurs de durabilité identiques à celles de la Faculté.

Recherche

- La promotion et l'élaboration de recherches et projets innovants en ce qui concerne les technologies et les modes de gestion durables;
- La communication et le transfert du savoir et des résultats de recherche répondant aux défis imposés par le développement durable;
- La promotion de la science du développement durable favorisant une approche interdisciplinaire et encourageant les scientifiques à travailler avec les communautés et acteurs de terrain dans une logique de co-construction des savoirs.

Communauté Facultaire

- La formation et la sensibilisation des membres de la communauté facultaire sur le développement durable;
- L'intégration professionnelle et scolaire de toutes les personnes indépendamment de leur âge, de leur genre, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leur origine sociale, de leur nationalité, de leur religion, de leur orientation sexuelle ou de leur revenu;
- La promotion d'un système de gouvernance caractérisé par le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux;
- La lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à la Faculté, qu'elles soient liées à une origine, à une situation familiale, à une grossesse, à une apparence physique, à une identité de genre, à un patronyme, à un handicap, à une orientation sexuelle, à un âge, à des opinions politiques, à une croyance ou religion;
- L'égalité absolue entre les genres, notamment au niveau des salaires, de la participation entière et effective et de l'accès en toute égalité à toutes fonctions et à tous les niveaux de décision, ainsi que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à la Faculté;
- La mise en place d'un cadre pour l'épanouissement de tous les membres de la communauté facultaire et par tous les membres de la communauté facultaire;
- L'implication et l'investissement de tous les membres de la communauté facultaire dans la politique de prévention et dans la culture de sécurité et de bien-être au sein de la Faculté.

Ressources & Environnement

- L'intégration systématique des objectifs d'efficacité énergétique lors des travaux de réhabilitation et de rénovation ainsi que la modernisation des infrastructures pour une utilisation plus rationnelle des ressources et le recours aux technologies de production énergétique les plus propres et respectueuses de l'environnement possible ;

- Une utilisation raisonnée des ressources en eau, en énergie et matériaux mis à disposition par la Faculté afin de réduire au maximum son empreinte écologique tout en conservant un bien-être satisfaisant ;

- La protection et le soutien de la biodiversité et des ressources naturelles dans les infrastructures et activités ;

- La promotion et le soutien des achats durables, locaux et équitables dans les chaînes d'approvisionnement et les services de restauration ;

- La promotion et le soutien de la mobilité douce sur et en dehors du campus ;

- La réduction et la bonne gestion des déchets sur le campus par la prévention, le recyclage et la réutilisation ;

- La promotion et le soutien des pratiques permettant de tendre vers une autonomie énergétique et alimentaire sur le site de la Faculté.

Cette charte est accompagnée d'un Plan d'Actions quinquennal reprenant des objectifs pratiques et précis. Le respect de la charte et le suivi du Plan d'Actions est assuré par un comité de suivi issu de la commission « Campus Durable ».

Ce comité de suivi rendra un rapport annuel public et transparent. Une présentation de ce rapport, ouverte à tous les membres de la communauté facultaire, sera organisée dans le but de susciter le débat et de mettre en place un processus démocratique.

Université de Liège